

Programme industrie du futur

Gagner en agilité et en sérénité



But : Initier/réaliser une démarche de transformation vers une *activité industrielle performante, durable et résiliente*. Ce parcours inclut un diagnostic, du conseil et de l'accompagnement réalisés par des cabinets référencés : AFNOR, AGILEA, ALTRAN, CYLAD, IN EXTENSO INNOVATION CROISSANCE, OPEO SOCODIT et TOPTECH.

Qui : ETI/TPE/PME industrielle

Comment : Le parcours se divise en deux phases :

Phase 1 : accompagnement court (5 jours)	Phase 2 : accompagnement sur mesure à la transformation vers l'industrie du futur (25 jours max)
- Réalisation d'un diagnostic « 360° » ; - Définition des objectifs et de la stratégie de l'entreprise ; - Elaboration d'une feuille de route à 24 mois ; - Définition du périmètre d'intervention des experts et choix des actions / expérimentations à déployer ou approfondir par un accompagnement long (Phase 2)	La durée d'accompagnement sur cette phase est déterminée d'un commun accord par le prestataire et l'entreprise bénéficiaire, en fonction des besoins identifiés de celle-ci, de sa volonté et de ses capacités. Socle minimal : - Etude approfondie sur 3 « facteurs déterminants », dont au moins un technologique, donnant lieu pour chacun à un plan d'actions à 3 ans ; - Mise en œuvre d'une ou plusieurs expérimentations / actions opérationnelles dans l'entreprise ; Sur la totalité des 25 jours : - Elaboration d'un business plan argumenté avec pour chaque action une évaluation de son coût, de son retour sur investissements et une priorisation des actions en accord avec la stratégie souhaitée par le chef d'entreprise ; - Expression des besoins de l'entreprise auprès des offreurs de solutions ou de prestataires spécialisés, voire rédaction du cahier des charges.

L'étude 360° porte sur **les 7 leviers suivants** :

- la vision et la stratégie du dirigeant,
- l'intégration du numérique et des technologies de production avancées, et la place de la sûreté physique et cyber,
- la performance industrielle,

- la performance organisationnelle, la qualité, la prise en compte de l'entreprise étendue,
- la réduction de l'empreinte environnementale et les économies d'énergie,
- l'accompagnement humain, l'acceptabilité du changement, la valorisation des salariés, la capitalisation et le management des compétences et des savoir-faire,
- la performance économique et les nouveaux modèles (servicisation, économie circulaire...)

Financement :

Les financements de la région sont disponibles jusqu'au **31 mars 2023**. La CCI vous accompagne pour le montage rapide du dossier.

Phase 1 : **100%**

Phase 2 : **50%**

Le plafond est de 1 200€ HT/jour et de 36 000€ HT sur l'ensemble des deux phases.

Attention : Au-delà du 31 mars, le parcours existera toujours mais ne sera plus financé.

Evènement : [Le 23 février 2023, la CCI du Gers vous invite à une présentation du programme Industrie du futur.](#)

Initiation autonome : Si vous souhaitez mettre en place une démarche de transformation de manière autonome, le référentiel IDF vous permet de créer et de suivre un carnet de bord personnalisé. En fonction du ou des leviers à travailler, des actions à mettre en place vous sont proposées.

Le site : <https://www.referentiel-idf.org/cetim/fr-FR>

Référencement : La plateforme CCI Business ressource différentes thématiques sur le territoire régional.

- Vous êtes un industriel et vous cherchez un offreur de solution local : [utilisez notre cartographie](#)
- Vous êtes un offreur de solution et souhaitez gagner en visibilité : [rejoignez le club des offleurs de solution](#)